

PROJET RÉFÉRENT

ATOUT FRANCE - Accessibilité des hôtels et restaurants



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagner les hôtels et restaurants de montagne dans leur démarche de mise en accessibilité. Suivre et capitaliser sur les travaux engagés pour la mise en accessibilité de ces établissements.

Le Cerema a apporté :

- une contribution à l'exploitation des données statistiques concernant le dépôt,
- une mission d'expertise et d'optimisation des Ad'ap sur des établissements de 5ème catégorie. Les solutions proposées ont été capitalisées et une recherche de solutions plus pertinentes et /ou économiques a été proposée.
- la réalisation d'une demi-journée de sensibilisation à destination des professionnels du tourisme.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Expertises et optimisation des Ad'ap pour les hôtels et restaurants avec capitalisation des enseignements et réalisation d'une demi-journée de formation à destination des gestionnaires d'établissement sur la mise en œuvre de l'accessibilité des hôtels restaurants.

LA RÉPONSE DU CEREMA

La mission s'est déroulée en plusieurs étapes :

Après la fourniture par le client (éventuellement assisté par le CEREMA pour le choix) d'une liste d'établissement et la fourniture des documents (Ad'ap, plans, diagnostics...)

- Organisation de la campagne d'expertises

Ensuite pour chaque établissement :

CONTACT



relation-clients-
aauvergnernhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Ville et territoires accessibles à tous
- Accessibilité universelle des bâtiments

- Analyse sur dossiers et préparation de la visite
- Visite et entretien avec le gestionnaire
- Rédaction fiche « Visite » (1 à 2 pages)
- En collaboration avec ATOUT FRANCE rédaction de propositions d'optimisation de mise en accessibilité le cas échéant

Une synthèse des visites sous forme d'un rapport a été proposée afin de tirer les enseignements de ces expertises.

L'offre ciblait une dizaine d'établissements (à ajuster selon la complexité des établissements retenus)

En l'absence d'un diagnostic, la mission ne constituait pas une vérification de la conformité de l'ensemble des textes et portait uniquement sur les travaux déclarés.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

ATOUT FRANCE

Cédric LENTILLON

LE CALENDRIER

Décembre 2015 à Janvier 2017

LE MONTANT

24 K€